



Recours auprès de la Tutelle¹ contre deux décisions du Conseil communal: accepté!

En avril dernier, les deux groupes de la minorité, Ecolo et POUR, introduisaient auprès du ministre Furlan un recours demandant l'annulation de deux décisions prises par le Conseil communal au mois de mars. Elles concernaient la conclusion de deux conventions, l'une entre l'ASBL Association royale sportive de l'Entité de Florefe (ARSEF) et le Conseil communal, l'autre entre l'ASBL ARSEF, l'ASBL Saint Vincent Florefe (organisatrice du Salon du vin et du fromage de Florefe) et le Conseil communal. Dans leur demande, les groupes de la minorité regrettaient que l'ASBL Centre sportif, responsable de l'ensemble des installations sportives communales (dont les terrains de football et les vestiaires/caféterias), ait été dépossédée par le Conseil communal de ses prérogatives de gestion des installations sportives, et cela sans consultation du conseil d'administration et au mépris d'une convention précédente. L'interrogation portait également sur l'égalité de traitement entre les associations et clubs de Florefe: pourquoi le loyer dû par le Salon du vin devrait-il être versé au club de football (l'ARSEF) alors qu'il s'agit de la location d'une infrastructure communale et que cette somme pourrait servir à l'ensemble des clubs sportifs? Il s'agit dès lors d'un subside déguisé qui doit apparaître dans le budget de la commune. Il faut également savoir que ces conventions liaient de fait la commune de Florefe pour de nombreuses années, et ce sans possibilité d'ouvrir les installations de la buvette du football à un autre club, par exemple. L'absence d'équité entre les clubs de l'entité était également pointée: 400 € de location mensuelle demandés au club de football pour deux terrains et deux buvettes, alors que les autres clubs paient des montants plus importants pour louer les terrains du hall sportif.....



Fin août, nous recevions un courrier du ministre Furlan nous informant de l'annulation de ces deux conventions et appuyant aussi certains des arguments qui avaient motivé notre recours, en particulier la nécessité d'inscrire dans les comptes communaux le loyer des installations et celui lié à l'occupation de l'infrastructure par l'ASBL Saint Vincent.

À ce jour, les nouvelles conventions n'ont toujours pas été discutées au Conseil communal. Pour Ecolo, les installations du club de foot doivent être gérées par l'ASBL Centre sportif au même titre que toutes les installations sportives à Florefe.

1. Tutelle: La Tutelle est un organe de contrôle qui est exercé sur les communes et qui assure à la Région le respect du droit et de l'intérêt général contre les excès des administrations locales.

Centre de Florefe, « suivi »

Le projet de rénovation du centre de Florefe poursuit son chemin. L'objectif essentiel de celui-ci est d'améliorer l'esthétique du centre de notre commune tout en redonnant de la place aux piétons et aux cyclistes. Pour ce faire, la réflexion porte sur la mise en sens unique du centre, afin de pouvoir réaliser des trottoirs larges et confortables tout en maintenant l'accès aisé aux commerces et le stationnement.

Ce projet de rénovation est important pour notre commune mais il s'agit d'un travail de longue haleine. Il redessine le centre pour les 30 à 50 prochaines années au moins. Il doit donc absolument être porté par l'ensemble des acteurs locaux. À ce titre, le groupe Ecolo s'implique dans ce travail.

Des réunions de travail ont lieu actuellement avec des représentants du Conseil communal, des techniciens ou encore des représentants des commerçants ou de la CCTAM (Commission consultative de l'aménagement du territoire et de la mobilité). Des visites de projets analogues dans d'autres communes ont aussi été organisées en compagnie du bureau d'études. En outre, en septembre, le Conseil communal a entamé les démarches pour recevoir une première partie des subsides dans le cadre du Plan Communal de Développement Rural (PCDR).

En ce qui concerne la participation citoyenne, une réunion publique a également eu lieu, au cours de laquelle de nombreuses suggestions ont été émises. Pour Ecolo, il est important que ces réunions citoyennes se poursuivent au fur et à mesure de l'avancement du projet, afin que chaque Floreffois puisse être informé et participe à ce projet d'envergure pour l'avenir de notre commune.

Du changement du côté de nos élus

Lors de la réunion du Conseil communal du 1^{er} juin, Madeleine Delval-Vermeulen a démissionné de son poste de conseillère communale. C'est Annick Delvaux-Roland qui la remplace. Annick assumait la fonction de conseillère CPAS et afin d'éviter tout cumul, le groupe Ecolo a proposé la candidature de Carine Henry comme conseillère CPAS. Du changement donc du côté du Conseil communal et du Centre public d'action sociale, avec deux nouvelles conseillères motivées et décidées à porter, par leurs actions, les valeurs d'Ecolo au sein de notre commune.

Nos conseillers communaux:



Frédéric Baelen
0498 54 94 99



Annick Delvaux-Roland
081 44 04 92



Anna Dinant-Nijskens
081 44 01 19



Albert Mabilie
081 44 52 71

Nos conseillers CPAS:



Carine Henry
081 87 80 15



Philippe Hubaux
081 44 52 87

MERCI!

Après 6 ans en tant que conseillère CPAS et 9 années comme conseillère communale, Madeleine Delval-Vermeulen a pris la décision de remettre son mandat. Le groupe Ecolo tient tout particulièrement à souligner le travail remarquable et l'engagement dont a fait preuve Madeleine durant ces 15 années de mandat. Madeleine n'en reste pas moins un des membres actifs et enthousiastes de la locale Ecolo de Florefe.



De la part de la locale Ecolo, Merci Madeleine!

PROMENADE D'AUTOMNE le 22 novembre à 14h



Nous vous invitons à nous rejoindre à l'église de Buzet pour une promenade d'automne de 8 km.

Nous partirons à la découverte des campagnes de Buzet et du hameau des Marlaïres.

Le plan de la promenade sera distribué le jour-même.

Le terrain peut être difficile d'accès pour les poussettes et être humide en cette saison.

Des suggestions ? Envie de nous contacter ?

Ecolo.florefe@gmail.com
www.florefe.ecolo.be
www.facebook.com/EcoloFlorefe

À VOS SEMIS



Nous vous fixons d'ores et déjà rendez-vous début mai 2016 pour la 4^{ème} édition de notre bourse d'échange de plantes et de graines.

La formule est simple: chacun apporte des graines ou des semis de légumes, de fleurs ou d'aromates qui pourront être échangés lors de la bourse.

Profitez de la récolte de vos graines ou de la préparation de vos semis pour en réserver quelques-uns à troquer lors de la bourse! Un bon étiquetage permettra d'identifier correctement vos graines et semis!

Les modalités pratiques vous seront annoncées dans notre prochain toutes-boîtes.

DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

Un constat unanimement partagé par la communauté scientifique

Toutes les observations scientifiques le montrent: la température de l'atmosphère augmente. 2014 a été l'année la plus chaude en Belgique depuis le début des observations météorologiques, et 19 des 20 années les plus chaudes sont postérieures à 1988. Ces dernières années, la température affiche une hausse constante de 0,4°C par décennie. Si le réchauffement que nous connaissons en Belgique peut être perçu comme un élément positif, dans d'autres régions de la planète il se traduit en revanche par des sécheresses, des pertes agricoles, la fonte très rapide des calottes glaciaires ou encore une perte de biodiversité. C'est pourquoi il convient de parler de dérèglement climatique plutôt que réchauffement climatique.

La cause: la production intensive de gaz à effet de serre

Ces gaz sont principalement produits par la combustion des combustibles fossiles (charbon, pétrole, gaz). En s'accumulant progressivement dans l'atmosphère, ils provoquent le dérèglement climatique avec un effet de retard. On estime que le CO2 produit aujourd'hui restera présent dans l'atmosphère durant un siècle. En outre, un réchauffement de la température terrestre supérieur à 2°C risque d'entraîner des « effets de basculement » incontrôlables donnant lieu à des situations irréversibles telles que la libération du méthane retenu dans les sols gelés (le méthane est un gaz

à effet de serre très puissant), la modification des courants marins... C'est bien l'activité humaine qui est à l'origine de cette production de gaz à effet de serre.

Un défi urgent à relever: la limitation des émissions de gaz à effet de serre

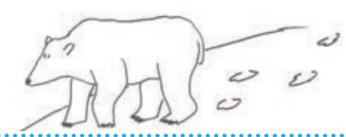
C'est l'objet du protocole de Kyoto et de la conférence qui se tiendra à Paris début décembre: obtenir un engagement ferme de tous les pays, et spécialement des pays industrialisés qui sont responsables de cette situation, à limiter très fortement le recours aux énergies fossiles. La seule manière d'y parvenir consiste à réduire notre consommation d'énergie, à améliorer l'efficacité de nos appareils et à développer notre potentiel d'énergies renouvelables. Ce qui implique de revoir nos modes de production, de consommation et de déplacement, tout en retrouvant aussi ce qui fait l'essentiel de nos relations humaines. L'avenir de la planète demande très rapidement des décisions politiques courageuses.

C'est possible, des expériences concrètes de transition sont déjà menées, que ce soit en alimentation ou en construction, en privilégiant les productions locales, en développant des pratiques basées sur la coopération et non sur la compétition, en respectant la nature... Il ne s'agit nullement de revenir à l'âge de la bougie, mais au contraire, de « Vivre simplement, pour que simplement d'autres puissent vivre » Gandhi. ■

Marquer son engagement

Le 29 novembre, soit juste avant la conférence de Paris, seront organisées des manifestations dans de très nombreux pays. Les associations belges ont décidé de s'associer aux Français. Un voyage en car sera organisé au départ de nombreuses villes belges, dont Namur. Nous y serons. Si vous souhaitez vous joindre à nous, contactez-nous ou visitez le site: <http://fr.climate-express.be/>.

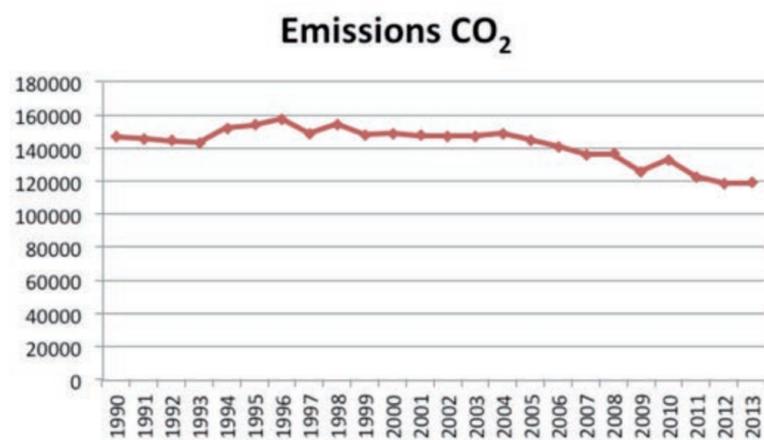
Ne la laissez pas fondre !



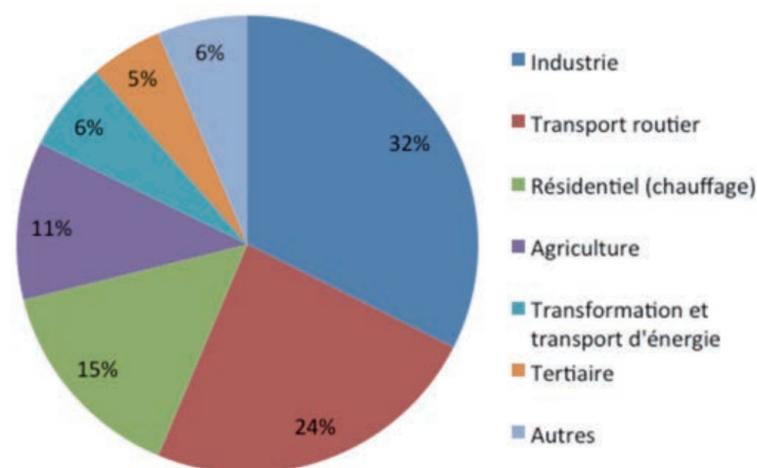
À savoir

Évolution de la production de gaz à effet de serre: si la Belgique a fait baisser ses émissions de gaz à effet de serre de 19 % depuis 1990, c'est essentiellement lié à la réduction des activités industrielles très consommatrices de combustibles fossiles et à la crise économique (fermetures d'entreprises dans la sidérurgie, dans le secteur du verre... depuis 2008). On constate aussi une moindre utilisation d'énergie pour le chauffage domestique, suite, en partie, aux efforts en matière d'isolation des habitations. Par contre, le secteur du transport routier a connu une augmentation très importante de la consommation d'essence et de gasoil, et donc de production de CO₂ (+19 %), qui s'est aussi fortement accrue dans le secteur tertiaire (commerces, bureaux, hôpitaux, informatisation, 46 %). Il faudrait également tenir compte des gaz à effet de serre émis suite à l'importation de biens produits à l'étranger, car les impacts CO₂ des produits importés ne sont pas intégrés dans le bilan carbone de la Belgique. Or nous savons qu'une part importante de nos produits de consommation est importée de Chine, qui est le premier pollueur mondial.

Évolution de la production de gaz à effet de serre en Belgique



Production de gaz à effet de serre en Wallonie



Energies renouvelables:

les 3 éoliennes installées sur le territoire de Floreffe (parc de Taravisée Floreffe-Fosses) produisent en électricité l'équivalent de la consommation de l'ensemble des 3.000 ménages floreffois.

En ce qui concerne l'énergie renouvelable, on peut ajouter la production de la centrale hydroélectrique installée à l'écluse de Floriffoux et celle de tous les panneaux photovoltaïques, à savoir 472 installations (chiffre au 30 septembre 2014).

Mais il ne faut pas oublier que l'énergie électrique ne correspond qu'à 18 % de l'énergie totale consommée en Wallonie.



Des choix politiques négatifs de la part du gouvernement wallon et du gouvernement fédéral

Malgré l'importance du défi climatique et le fait qu'il n'y a pas de « plan B », le gouvernement wallon a décidé de réduire les engagements pris par la majorité précédente (à laquelle était associé Ecolo) en ce qui concerne les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables. Alors qu'il faut se relever les manches et se tourner vers l'avenir, le gouvernement actuel reste assis et retourne vers le passé. Et le gouvernement fédéral n'agit pas autrement en ne prenant, à l'occasion de son opération de « tax shift », aucune mesure de nature à préserver notre environnement.

Qui se soucie de la pollution engendrée par sa voiture ?

D'après une enquête de Test Achats réalisée en 2013, l'environnement arrive loin derrière les préoccupations économiques (fiabilité du modèle, volume intérieur, prix) ou esthétiques (design). Et puis, le trucage par Volkswagen des informations de pollution de 11 millions de véhicules montre bien le poids du lobby de l'automobile dans le déni de la question climatique. Par contre, une enquête publique réalisée par le service « Changements climatiques » du Service Public fédéral, révèle que l'environnement reste la principale préoccupation de la grande majorité des Belges (75 %) et que 56 % des personnes sondées estiment que la Belgique doit définir d'urgence une vision à long terme permettant une transition vers une société zéro carbone. Être correctement informé, mais aussi faire des choix cohérents, ce n'est pas facile.

Le coût de l'énergie

Un litre de pétrole fournit une énergie de l'ordre de 10 kilowattheures. Un cycliste en plein effort développe une puissance d'environ 600 watts. Le contenu énergétique d'un litre de pétrole correspond donc à l'énergie produite par un cycliste en plein effort durant une quinzaine d'heures, ou encore à l'énergie fournie par un travail physique effectué durant 30 à 40 heures. Comparé ainsi, le pétrole est-il si cher que cela? En 150 ans, les réserves de pétrole accumulées dans le sous-sol durant des millions d'années auront été entièrement consommées. Les gisements les plus faciles à exploiter sont maintenant épuisés et les compagnies pétrolières se lancent dans l'extraction en mer ou dans l'Arctique, ou encore dans l'exploitation des pétroles de schiste, toutes techniques plus coûteuses et dangereuses pour l'environnement...



Pour en savoir plus:
www.etat.environnement.wallonie.be
www.climat.be

Vie communale

Dépôt de terre sans permis aux Marlaïres !



À la fin de l'été, nous avons découvert que plusieurs centaines de m³ de terres mélangées à des blocs de pierre avaient été déversés près du terrain de football des Marlaïres, sur un terrain appartenant à la commune de Floreffe. Très vite, il s'est avéré qu'aucun permis n'avait été octroyé pour cette modification sensible du relief du sol. Au préalable, des arbres avaient été abattus, également sans aucun permis. Lors du Conseil communal de septembre, le groupe Ecolo a interpellé le Collège et a posé un ensemble de questions. En effet, malgré le fait que le Collège communal était au courant de ce versage depuis quelques semaines, les dépôts se poursuivaient. Dans un article de l'Avenir du 30 septembre, le président du club de football assumait la responsabilité de ces dépôts pour lesquels il avait reçu une autorisation écrite du Collège. Son objectif est de créer deux nouveaux terrains pour les jeunes.

Motion refusée par le Conseil communal concernant la situation des demandeurs d'asile

Face aux propos racistes choquants relayés sur les réseaux sociaux ou entendus dans des conversations de-ci, de-là, Ecolo estimait qu'il était important de rappeler le soutien indéfectible du Conseil communal aux fondements de notre démocratie ou aux grandes conventions et déclarations internationales, comme celles des Droits de l'Homme ou de l'Enfant. Par la même occasion, il lui semblait bon de rappeler le travail réalisé sur le terrain par de nombreuses ONG comme la Croix-Rouge, ou encore par le CPAS de Floreffe, en faveur tant des réfugiés que des personnes dans le besoin.

Nous avons donc proposé une motion à ce sujet lors du Conseil communal du mois de septembre. Malheureusement, nous n'avons pas été suivis dans cette démarche qui se voulait un geste fort envers les citoyens. Par principe, la majorité, et plus particulièrement le bourgmestre, rejette toute idée de motion.

Malgré tout, l'intervention du groupe Ecolo a permis d'ouvrir le débat et de recevoir, de la part de la présidente du CPAS, des informations concernant l'accueil des réfugiés dans la commune. Objectif en partie atteint de notre côté, même si un geste plus fort aurait eu un plus grand impact...

Nous nous posons dès lors de nombreuses questions sur l'origine de ces terres et leur éventuelle pollution (sachant qu'aucun contrôle de l'origine des terres n'est possible), sur leur stabilité dans la mise en œuvre, sur la raison pour laquelle aucune plainte n'a été déposée (les lois sont les mêmes pour tout le monde), sur le montant du préjudice subi par la commune ou encore sur le coût de la remise en état du terrain. À l'issue du Conseil communal du mois d'octobre, nous avons reçu des réponses à nos nombreuses questions: confirmation de l'absence de permis, autorisation donnée par le Collège communal au mépris de toute réglementation urbanistique et environnementale, pas de fiche de suivi des dépôts de terre... Suite à notre intervention, des démarches ont été entreprises par la commune auprès de la Région Wallonne pour régulariser l'ensemble du site. Ecolo n'est pas contre le projet du club de football. Celui-ci n'est d'ailleurs pas responsable, ayant reçu une autorisation écrite. Seulement des lois existent et elles doivent s'appliquer à tous de la même manière.

Il faut aussi savoir qu'il y a une douzaine d'années, ce site avait connu d'autres dépôts sauvages qui avaient fait l'objet d'une plainte à la police de l'environnement. Le coût de la réhabilitation du site des Marlaïres (élimination de déchets, criblage et concassage) s'était élevé à plus de 37.000 €.

